Conférence de presse de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la recherche d'une solution de sortie de crise en Syrie et l'appui de la France au projet de résolution présenté par la Ligue arabe, New York le 31 janvier 2012.

2012-01-31

Nous nous sommes concertés avant la réunion avec mes collègues américains et britanniques. Il faut arrêter le massacre. C'est le premier message que nous avons adressé à l'ensemble des membres du Conseil. Je ne redonnerai pas les chiffres, mais la répression est sanglante et s'aggrave de jour en jour, le risque de déclenchement d'une véritable guerre civile est très fort. Il est donc inacceptable que le Conseil de sécurité observe silencieusement la dégradation de la situation, je l'ai dit avec beaucoup de fermeté comme d'autres membres autour de la table.

Le deuxième point important est qu'il existe aujourd'hui une possibilité de sortie de crise. C'est la raison pour laquelle nous avons beaucoup poussé les responsables de la Ligue arabe à venir ici au Conseil de sécurité pour le saisir de la situation. C'est ce qui a été fait et c'est un progrès important.

La Ligue arabe a proposé un plan de sortie de crise avec une transition politique que vous connaissez : la passation du pouvoir entre le président et son vice-président, la constitution d'un gouvernement de transition rassemblant l'ensemble des forces politiques syriennes, le régime et l'opposition, ensuite des élections … Bref tout un processus de sortie de crise. À partir de là, nos collègues marocains ont élaboré un projet de résolution que nous soutenons.

Tout l'objectif aujourd'hui est de savoir si nous allons pouvoir enfin faire adopter ce projet de résolution par le Conseil de sécurité. Les conditions n'étaient évidemment pas réunies aujourd'hui. Des discours que j'ai entendus, je retiens l'idée que cela n'est pas complètement impossible, qu'il y a une chance au cours des prochains jours.

Nous veillerons à ce que la discussion ne s'enlise pas - je dis bien au cours des prochains jours et pas des prochaines semaines, ni des prochains mois -, qu'on arrive à rapprocher les points de vue.

Le discours du représentant russe, je ne dirais pas qu'il a été encourageant mais il n'a pas fermé complètement les possibilités d'une discussion puisque, si j'ai bien écouté, il a indiqué qu'il y avait dans la résolution marocaine des éléments intéressants et que la Russie était prête à en discuter. C'est ce que nous allons faire dès demain. Nos représentants permanents vont se remettre au travail d'arrache-pied pour voir si l'on peut arriver à un texte consensuel. Vous savez quel est le rapport des forces, il y a déjà virtuellement 10 voix, peut-être même plus, pour approuver cette résolution. Ce qu'il faut c'est éviter une opposition russe et les oppositions qu'elle entraine. Voilà, c'est la feuille de route pour les prochains jours.

Q - Sur le terrain, vous l'avez dit, les affrontements armés se poursuivent, la répression sanglante continue. N'avez-vous pas peur que le pays tombe dans une guerre civile avant même que cette résolution, si le vote a lieu, ait un impact ? Et que peut-on attendre, de toute façon, d'une résolution qui n'est ni coercitive ni n'impose de sanctions ?

R - Le risque de guerre civile existe. Nous sommes dans une situation très différente de celle que nous avons connue en Libye. En Libye, il y a une société civile homogène constituée pour l'immense majorité de sunnites malékites. En Syrie, nous avons une forte minorité alaouite, une forte minorité chrétienne, des sunnites, des chiites, donc une société profondément divisée et le risque d'affrontement entre ces différentes communautés est évidemment maximum. D'où la nécessité d'aller vite. À partir de là, vous me dites qu'il n'y a pas de sanctions. Bien sûr, une résolution est une résolution et il faudra ensuite la mettre en œuvre. La détermination de la Ligue arabe est forte et nous la soutiendrons dans la mise en œuvre. Je pense que si la position de la Russie évolue, bien évidemment le régime de Damas sera obligé d'en tenir compte. Il ne pourra pas continuer en étant totalement isolé par rapport à l'ensemble des pays arabes qui l'entourent, par rapport à l'Union européenne, aux Américains, aux Russes, au Conseil de sécurité, cela changera la donne.

Q - Au cours de vos discussions et en cas de blocage, est-ce qu'il y aurait une intention d'arriver quand même au Conseil de sécurité avec un vote en dépit du véto russe ?

R - Nous verrons, je ne veux pas nous placer dans une situation de blocage puisqu'il me semble il y a un petit espoir de l'éviter. Mais si nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord, il faudra bien que chacun prenne ses responsabilités.

Q - Sur le point de savoir si le président Assad doit partir et dans quelles conditions, avez-vous trouvé les Russes plus accommodants ? Les avez-vous trouvé plus souples ? Est-ce que les signaux reçus de Moscou sont un peu contradictoires ?

R - Ils ne sont pas en effet d'une clarté absolue. Le grand thème est le «regime change» - le changement de régime -. La proposition de la Ligue arabe et la résolution présentée par le

Maroc n'utilisent pas l'expression de «regime change» et ne parlent pas du départ de Bashar Al Assad. Elles parlent simplement du transfert de ses responsabilités institutionnelles du président au vice-président, ce qui en soi n'est pas un «regime change». Après, il y aura un processus de constitution d'un gouvernement de réconciliation nationale et d'élection, mais à ce moment là le peuple syrien aura voix au chapitre et pourra choisir librement et de manière transparente, nous l'espérons, ses dirigeants. Je pense donc qu'on peut éviter le blocage sur ce point là.

Q - Le Conseil national syrien est-il crédible et la personnalité de Burhan Ghalioun convient-elle au changement ? C'est un intellectuel

R - Tous les intellectuels ne sont pas à jeter aux orties. On nous a demandé vingt fois aussi si le Conseil national de transition libyen était crédible ou non ; il a fait ses preuves. Aujourd'hui, c'est vrai que l'unification, l'organisation de l'opposition syrienne est difficile, elle a des tendances différentes : ceux de l'intérieur, ceux de l'extérieur.

Ce à quoi nous les appelons, c'est à se regrouper, à être aussi inclusifs que possible, à faire de la place aux représentants des différentes communautés syriennes, en particulier les chrétiens, les alaouites.

Quant au choix de leurs dirigeants, ce n'est pas moi qui vais vous le dire, c'est M. Ghalioun, ou c'est quelqu'un d'autre. Ils vont voter, il y a des élections bientôt pour le renouvellement du président du Conseil national syrien. C'est aux membres de ce Conseil et aux Syriens eux-mêmes d'en décider.

Q - Vous parliez de rapprocher les points de vue, d'un texte consensuel ; dans le vocabulaire vous êtes dans votre rôle de chef de la diplomatie. Est-ce qu'à force de chercher la négociation à tout prix, notamment avec les Russes, on ne risque pas d'arriver à un texte qui soit dénaturé, qui ne soit pas aussi fort que la situation sur le terrain semble l'exiger, d'arriver à un texte qui ne ce soit pas à la hauteur de ce que l'on peut attendre ?

R - J'ai indiqué très clairement, dans toutes les discussions que j'ai eues cet après midi, que cela n'était pas un consensus à tout prix, et qu'en particulier il y a quelque chose qui, pour nous, était un point dur, c'est l'endossement du plan de la Ligue arabe. Sinon il n'y a plus de résolution. Si cela consiste à émettre des vœux pieux ou des condamnations de principe, cela n'a pas de sens. Ce qu'il faut trouver dans cette résolution c'est une sortie de crise, et cette sortie de crise pour nous, c'est la proposition de la Ligue arabe.

Q - Puisqu'on ne veut pas utiliser la force, comment fait-on, si une résolution est votée, y compris par les Russes, pour qu'Assad fléchisse ?

R - Ce que je vous ai dit tout à l'heure, c'est que si Assad a face à lui un Conseil de sécurité qui se prononce de manière unanime, s'il a face à lui une Ligue arabe qui, même si elle n'est pas unanime, prend une position très claire, s'il a face à lui une Union européenne qui a adopté des sanctions à l'unanimité et ainsi de suite, il y a bien un moment où son isolement va finir par faire bouger les choses. En tout cas, c'est ce que nous pensons et nous souhaitons. Ce sera aussi un message très fort lancé à l'opposition de se réunir, de se renforcer, de s'organiser et pour lui donner évidemment un impact beaucoup plus fort.

Q - Je revenais sur ce que disais mon collègue, la résolution, son contenu, et le risque de la vider de son poids : il n'y a pas de sanctions dans le texte, il n'y pas de référence à l'usage de la force, des précautions ont été prises pour exclure toute intervention extérieure. Finalement, c'était les attentes russes, est-ce uniquement sur cette notion de changement de régime que cela bloque maintenant ?

R - Comme tout ce dont vous venez de me parler n'est pas dans la résolution, cela ne risque pas de l'affaiblir, puisque cela n'y est déjà pas. Je voudrais quand même être clair sur l'intervention militaire : c'est une chimère. Il n'a jamais été question d'intervention militaire, les conditions sont radicalement différentes de celles dans lesquelles nous étions en Libye. J'ai parlé tout à l'heure des différences dans les sociétés civiles respectives, du risque de guerre civile en Syrie qui n'existait pas au même degré en Libye. Les pays arabes, s'agissant de la Libye, nous ont soutenus dès le départ et sont intervenus en appui de la résolution 1973. Ce n'était pas le cas ici. De toute façon il n'y aurait en aucune manière une majorité au Conseil de sécurité pour endosser une solution militaire. Il n'en est pas question et il n'en a jamais été question. Quand je dis que c'est une chimère, je veux dire que c'est un argument utilisé de mauvaise foi par certains, qui n'ont pas bien digéré l'opération en Libye, et qui veulent faire croire que cela va se passer de la même manière en Syrie. Ce n'est pas exact. Cela a été dit par William Hague, cela a été dit par moi, et c'est le ministre pakistanais qui a relevé que nous nous étions, les Anglais et les Français, exprimés sur ce point.

Sur les sanctions, ce n'est pas dans la logique actuelle de la résolution, je vous rappelle qu'il y a eu des sanctions de la Ligue arabe, il y a des sanctions de l'Union européenne. La voie qui est choisie là, ce n'est pas celle des sanctions, c'est celle d'un règlement politique négocié.

Q - Vous avez donné le sentiment de chercher à donner des gages cet après-midi dans vos interventions respectives, justement afin d'enlever toutes ces chimères qui avaient été brandies. Donc, le point sur lequel cela bloque aujourd'hui c'est cette notion de changement de régime, c'est cela qui est brandi par les Russes aujourd'hui ?

R - Voilà. Pour tout vous dire, les deux points sont le «regime change» et les «further measures», parce qu'ils y voient, derrière, la possibilité du Chapitre VII. Ce qui est pour nous non négociable, le cœur de cette résolution, c'est l'endossement, l'accueil favorable, la reconnaissance du plan de la Ligue arabe, je pense que ce serait un élément important. En tout cas, le fait que le Conseil de sécurité se prononce est déjà en soi important.

Q - Est ce qu'on peut se mettre dans le contexte post vote de la résolution ? Si dans quinze jours la Syrie n'obtempère pas, quelles «autres mesures» peuvent être prises ?

R - Je n'exclus pas dans ce cas de revenir vous voir à New York.

Q - Vous n'êtes pas d'accord avec la version de la mort de notre confrère Gilles Jacquier qu'a donné le représentant syrien ?

R - Je n'ai pas dit que je n'étais pas d'accord, j'ai dit que je ne savais pas. J'ai dit que nous avons demandé une enquête transparente aux autorités syriennes dont c'était la responsabilité de protéger notre compatriote puisqu'il était dans le cadre d'une mission officielle. Nous n'avons pas, pour l'instant, les résultats de cette enquête. Vous savez qu'il y a aussi une enquête qui a été déclenchée par la justice française. La mission dit «le gouvernement et l'opposition se renvoient la balle» et la mission considère que M. Jacquier a pu être tué par un tir de mortier venant de l'opposition, c'est tout ce qu'on a. Cela n'est pas le résultat d'une enquête, ce que nous demandons c'est la clarté, la transparence, c'est la responsabilité des autorités syriennes.

Q - Justement, vous avez refusé que ce drame soit instrumentalisé

R - Oui, en tout cas utiliser ce drame pour dire «vous voyez bien c'est l'opposition qui est responsable des violences», je le refuse. Ce que je n'accepterai pas non plus, c'est que l'on mette sur le même plan - cela est un désaccord profond avec les Russes et c'est pour cela que nous ne pouvons pas accepter leur résolution - un régime qui a refusé depuis le départ les réformes que nous lui avons demandées et qui massacre avec des chars et des canons sa population, des gens qui, pour la plupart d'entre eux, se battent à mains nues, qui manifestent pacifiquement. C'est vrai que certains commencent à se protéger, notamment les déserteurs de l'armée syrienne, mais on ne peut en aucune manière mettre ces violences sur le même plan, la responsabilité est clairement du côté du régime.

Q - Est-ce qu'on pourrait craindre que le régime syrien pousse ses alliés au Liban de façon à détourner l'attention ?

R - Je ne veux pas faire de scénarios divers et variés. Ce qui est sûr c'est que la situation en Syrie est une menace pour la stabilité de la région. On voit bien que cela a des conséquences évidemment sur le Liban, sur la Turquie avec des milliers de réfugiés qui y

sont allés, sur les relations avec l'Iran. Il est évident que cette crise menace la stabilité de la région, qu'il y ait des choses organisées ou qu'il n'y en ait pas. C'est pour cela que le Conseil de sécurité est dans son rôle en se prononçant et en se saisissant de la question. Il ne fait pas une ingérence dans les affaires d'un pays, il se prononce sur une crise qui est une menace pour la paix et la sécurité du monde.

Q - Comment vous protégez les chrétiens ?

R - Nous sommes très attentifs à la protection des minorités chrétiennes : des minorités religieuses en général et des minorités chrétiennes plus particulièrement au Proche Orient où elles ont évidemment toute leur place puisqu'elles sont chez elles depuis les origines de la chrétienté en tout cas. Nous sommes très vigilants en Égypte, en Irak où malheureusement ils ont pour la plupart fui, au Liban naturellement, en Syrie. Notre message sur ce plan là est tout à fait fort, l'Union européenne aussi est très attentive, les missions parlementaires se sont préoccupées de cette question. J'en ai fait une des lignes rouges vis-à-vis de ces régimes quand on nous demande si nous respectons le résultat des élections en Égypte ou en Tunisie. Évidemment nous respectons le résultat des élections. Nous disons aussi que nous avons nos lignes rouges et que le respect des minorités fait partie de ces lignes rouges au même titre que l'égalité des droits entre les hommes et les femmes ou les règles fondamentales de la démocratie.

Simplement, en direction de nos amis chrétiens de Syrie en particulier, ce qui m'inquiète, c'est la façon dont ils collent totalement au régime. Qu'ils réfléchissent bien à l'avenir aussi. Je ne pense pas que ce régime ait de l'avenir, je suis même sûr qu'il n'en a pas. Nous demandons à l'opposition d'inclure dans ses structures des représentants des communautés chrétiennes pour bien marquer leur volonté de respecter les droits des minorités.

Q - Si la résolution devait être votée demain et que les Russes n'y opposaient pas leur veto, qu'est-ce que cela changerait concrètement ? Dans la mesure où Bachar Al-Assad a déjà annoncé qu'il rejetait le plan de la Ligue Arabe, qu'est-ce que cela changerait que le Conseil de sécurité prenne position ?

R - L'important c'est que le Conseil de sécurité sorte de son silence. Ce qui se passe en Syrie est inacceptable : il s'agit d'une répression d'une sauvagerie comme on en a rarement vu, où mêmes des enfants sont massacrés, et qui s'aggrave de jour en jour. Il faut donc arrêter cela et nous avons une perspective de solution avec le plan qui a été élaboré par la Ligue arabe. Nous avons pris position aujourd'hui en faveur de la résolution présentée par le Maroc et j'ai observé les déclarations des uns et des autres, la porte n'est pas complètement fermée.

Nous allons donc, dans les prochains jours, négocier, parvenir à un consensus ou en tout cas à l'absence de veto. Si tel était le cas, la pression qui s'exercerait alors, pour répondre directement à votre question, sur le régime de Damas serait à son maximum : en effet à ce moment le Conseil de sécurité tout entier, la Ligue arabe également, isolera complètement ce régime qui sera conduit à négocier. On ne peut pas avoir raison indéfiniment contre tout le monde.

Q - Avez-vous bon espoir de faire voter cette résolution dans les jours qui viennent ?

R - Ce n'est pas moi qui ai parlé d'espoir ; je crois que c'est le représentant russe qui a prononcé ce mot. Nous allons travailler, nous sommes prêts à la discussion, sous réserve que le cœur de la résolution, qui est le soutien au plan de la Ligue arabe, reste inchangé. Je ne vais pas revenir sur le détail de ce plan : c'est l'arrêt de toutes les violences, c'est le retour des forces de sécurité dans leurs casernes, c'est aussi l'engagement dans un processus politique de réconciliation conduisant à des élections. Tout ça c'est le cœur de cette résolution et c'est très important de le maintenir.

Q - Le point d'achoppement c'est notamment de savoir si le plan demande au président de se retirer, de quitter provisoirement le pouvoir : est-ce que c'est absolument essentiel dans la résolution ?

R - C'est dans le plan de la Ligue arabe qui demande au président de transférer ses pouvoirs à son vice-président et à ce dernier d'engager le processus politique et c'est ce schéma que nous soutenons.Source http://www.diplomatie.gouv.ffr, le 7 février 2012

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/184328-conference-de-presse-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres